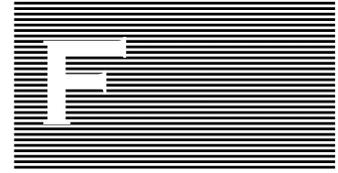




NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale



Distr. : GENERAL

ECA/SRO-CA/

Novembre 2015

Original : Français

# NOTE CONCEPTUELLE

**Séminaire de renforcement des capacités sur  
« l'intégration des préoccupations liées aux  
changements climatiques dans les politiques agricoles  
en Afrique Centrale »**

**Novembre 2015**

## **I. Contexte et justification**

L'Afrique est considérée comme l'un des continents les plus vulnérables aux changements climatiques. Ces derniers constituent un frein aux efforts entrepris jusqu'à présent pour contribuer au développement. Leurs impacts négatifs réels et anticipés sont surtout perceptibles dans le secteur agricole dans la mesure où le climat influence considérablement le type de récolte, les rendements, le calendrier agricole et d'autres activités centrées sur l'agriculture. De nombreux agriculteurs ressentent en effet déjà les effets du changement climatique, tels que l'irrégularité et l'imprévisibilité des précipitations, la recrudescence des tempêtes et les sécheresses prolongées. Le changement des conditions météorologiques favorise aussi l'apparition de ravageurs et de maladies qui s'attaquent aux cultures. La plupart des travaux réalisés en Afrique indiquent en général une baisse de production des denrées de subsistance tel que le sorgho, le maïs, le mil et les arachides en relation avec le réchauffement de la planète.

En Afrique Centrale plus particulièrement, une sous-région qui comprend des parties côtières, sahéliennes et forestières très exposées aux aléas climatiques, l'agriculture demeure l'un des secteurs les plus importants de l'économie, avec plus de la moitié de la population impliquée. Elle contribue en moyenne pour près 30 % au moins au produit national brut des pays. Mais cette agriculture est essentiellement de subsistance et dépend fortement des la pluviométrie pour l'approvisionnement en eau des cultures. Elle est donc très vulnérable aux changements climatiques, à la perturbation des saisons et de la distribution des précipitations.

Au regard de ces effets, il importe de s'assurer que les préoccupations liées aux changements climatiques soient suffisamment prises en compte dans les politiques agricoles aux niveaux national et sous-régional. La pratique actuelle consiste à répondre après les catastrophes et engager des actions de réhabilitation plus ou moins limitées dans le temps. Et pourtant, les avancées scientifiques et techniques des dernières décennies se sont manifestées par le développement d'outils et de méthodes qui rendent aujourd'hui possible une meilleure prévention et préparation aux aléas climatiques. Les politiques, stratégies et programmes doivent de plus en plus prendre en compte les connaissances et informations climatiques pour assurer un développement plus durable dans le contexte actuel de changement climatique. Par exemple, des enquêtes réalisées en milieu paysan montrent que le calendrier agricole établi en général depuis plusieurs décennies avec des données climatiques du passé n'est plus valable aujourd'hui à cause des changements observés. Les rendements et la production agricole s'appuyant sur ces calendriers anciens sont de plus en plus variables, contribuant en partie à l'exacerbation de la malnutrition et de la famine. Des politiques, programmes et calendriers agricoles élaborés en tenant compte des changements climatiques sont nécessaires pour mieux faire face aux défis d'adaptation des pratiques agricoles, de gestion des catastrophes naturelles, des ressources en eau et des épidémies.

Dans son quatrième Rapport d'évaluation publié en 2007, le Groupe d'experts intergouvernemental OMM/PNUE sur l'évolution du climat (GIEC) envisage plusieurs stratégies d'adaptation aux changements climatiques anticipés, dont l'utilisation de nouvelles variétés, un

usage plus efficace des ressources en eau, une modification du calendrier ou du lieu des activités culturales, un emploi plus efficace des méthodes de lutte contre les ravageurs, les maladies et les adventices et une meilleure utilisation des prévisions climatiques saisonnières afin de réduire les risques liés à la production. Ces mesures d'adaptation, pour peu qu'elles soient largement adoptées, pourraient grandement contribuer à neutraliser les effets négatifs des changements climatiques et à tirer avantage de leurs effets positifs.

Dans l'élaboration et la conduite des politiques agricoles, il importe de tenir compte du fait que l'agriculture souffre certes des impacts du changement climatique, mais qu'elle est responsable de 14 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Dans ces conditions, l'atténuation des changements climatiques passe également par la réduction et/ou l'élimination de la quantité notable des émissions mondiales émanant du secteur agricole.

Le défi consiste donc à transformer l'agriculture de façon qu'elle nourrisse une population croissante face au changement climatique, sans compromettre la base des ressources naturelles. Une agriculture plus productive et résiliente imposera une meilleure gestion des ressources naturelles comme la terre, l'eau, les sols et les ressources génétiques moyennant des pratiques telles que l'agriculture de conservation, la gestion intégrée, l'agroforesterie et les régimes durables. Cette « agriculture intelligente face au climat » permettrait d'accroître durablement la productivité et la résilience (adaptation), de réduire/éliminer les gaz à effet de serre (atténuation), tout en promouvant la réalisation de la sécurité alimentaire nationale et les objectifs de développement.

La 21<sup>ème</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, constitue une échéance capitale, dans la mesure où elle doit déboucher sur un nouvel accord international juridiquement contraignant sur le climat. Par conséquent la prise en compte en Afrique centrale des changements climatiques dans les politiques agricoles impose d'orienter de manière prioritaire les efforts de renforcement des capacités dans ce domaine vers les parlementaires, les experts nationaux et des Organisations Intergouvernementales (OIG). Sur la base de leurs prérogatives dans l'action gouvernementale, les participants pourront agir, s'ils ont les capacités requises, pour l'émergence et l'enracinement d'une culture politique de gestion des risques climatiques à travers les politiques agricoles. C'est dans cette optique que le Bureau pour l'Afrique Centrale de la CEA prévoit d'organiser un séminaire sous régional de renforcement des capacités pour une meilleure intégration des préoccupations liées aux changements climatiques dans les politiques agricoles en Afrique Centrale.

## **II. Objectifs**

L'objectif principal du séminaire est d'informer et de sensibiliser les experts des Etats membres et des Organisations Intergouvernementales (OIGs) ainsi que les parlementaires sur les risques liés au climat et à ses changements dans le secteur de l'agriculture en Afrique Centrale, et de renforcer leurs capacités à surmonter les menaces imposées par le changement climatique afin de garantir la sécurité alimentaire, d'améliorer les moyens de subsistances des agriculteurs et la gestion des ressources naturelles.

De manière spécifique, il s'agira de : i) Acquérir une meilleure compréhension et procéder à une évaluation des effets des changements climatiques sur l'agriculture en Afrique Centrale ; ii) Identifier des pratiques, des technologies et des politiques d'adaptation et d'atténuation pour les systèmes agricoles et alimentaires en Afrique Centrale; et iii) Soutenir l'inclusion de l'agriculture dans les politiques liées au changement climatique, ainsi que celle des questions climatiques dans les politiques agricoles, à tous les niveaux.

## **III. Programme**

Le programme du séminaire comprendra des communications en plénière et des travaux de groupe.

### **1. Communications**

Il est prévu une série des communications qui s'articulent autour de cinq sessions qui porteront sur les thèmes suivants :

#### **Session 1 : Etat des lieux sur le climat en Afrique Centrale**

- Etat des connaissances sur les impacts, l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques dans le monde : les enjeux de la Cop 21
- Evolution du climat en Afrique Centrale: Passé-Présent-Futur
- Variations climatiques, désertification et chaleur en Afrique Centrale

#### **Session 2 : Impacts des changements climatiques sur l'agriculture en Afrique Centrale**

- Changement Climatique et perspectives des ressources en eau en Afrique Centrale
- Impact des changements climatiques sur le secteur agricole en Afrique Centrale
- Impact de l'agriculture et de la déforestation dans les émissions de gaz à effet de serre en Afrique Centrale

### **Session 3. Cadre théorique de l'adaptation du secteur agricole au changement climatique**

- Cadre théorique de la Conférence Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)
- Cadre théorique d'adaptation de la FAO

### **Session 4. Examen des politiques d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole**

- Impacts-vulnérabilité et options d'adaptations aux changements climatiques en Afrique Centrale
- L'irrigation comme moyen de limiter les effets du changement climatique
- La prévision saisonnière ou mécanisme d'alerte précoce comme réponse d'adaptation aux changements climatiques
- L'assurance climatique pour la gestion des risques liés au climat et à ses changements dans le secteur de l'agriculture

### **Session 5. Importance des changements climatiques dans les initiatives développées en Afrique Centrale dans l'agriculture**

- Politique régionale en matière agricole et de sécurité alimentaire de l'Afrique Centrale et changement climatique
- Expériences nationales dans la mise en œuvre de projets dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation (PANA) dans le secteur agricole

## **2. Travaux de groupe**

Le programme du séminaire comportera également des travaux de groupes dont l'objectif est de réunir les éléments de base pour la préparation d'un programme d'action sous-régional sur l'intégration des changements climatiques dans les politiques agricoles.

Deux thèmes seront traités :

### **Thème 1 : Stratégie appropriée d'adaptation et d'atténuation dans le secteur agricole en Afrique Centrale**

Il est aujourd'hui admis que pour les pays africains ayant des ressources limitées pour formuler des réponses aux changements climatiques, les cadres d'intégration sous régionale sont les domaines les plus indiqués pour des actions de lutte contre les effets adverses des changements climatiques. Le premier thème visera à dégager les approches appropriées par lesquelles les Etats membres et les OIGs peuvent contribuer à la prise en compte des changements climatiques dans les politiques agricoles communautaires dans la zone CEEAC/CEMAC.

## **Thème 2 : Renforcement du cadre institutionnel et des capacités aux niveaux régional, national et local pour faire face aux changements climatiques dans le domaine du développement agricole en Afrique Centrale.**

La prise en compte du changement climatique dans les politiques agricoles et la mise en œuvre efficace des méthodes d'adaptation aux changements climatiques dans les différentes zones agro-écologiques d'Afrique Centrale exigeront sans doute un renforcement du cadre institutionnel et des capacités financières, humaines et techniques existants en Afrique Centrale. Le second thème visera à proposer des stratégies en vue de l'opérationnalisation des politiques d'adaptation dans les différents secteurs agro-économiques en Afrique Centrale (forêts, pêche, l'agriculture pluviale et irriguée et élevage).

### **IV. Résultats attendus**

Les principaux résultats attendus du séminaire sont :

- Les risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture en Afrique Centrale sont mieux connus des participants;
- Les capacités des participants sont renforcées en matière de détermination et d'application des mesures d'adaptation les plus appropriées ;
- La coopération entre experts d'Afrique Centrale dans l'optique d'une meilleure gestion par les acteurs du secteur agricole des risques associés aux changements climatiques est renforcée.

### **V. Participation**

Les participants au séminaire seront les experts des administrations centrales en charge des politiques et stratégies nationales de développement de l'agriculture des Etats membres ainsi que des représentants de la CEMAC, de la CEEAC, de la COMIFAC et de la CEBEVIRHA (un représentant par institution). Les communications seront présentées par des experts provenant notamment du milieu universitaire, de la FAO, et du Centre Africain des Applications de la Météorologie pour un Développement Durable (ACMAD).

## **VI. Durée et lieu du séminaire**

Le séminaire qui durera trois jours sera organisé à Douala, au Cameroun, du 2 au 4 décembre 2015.

## **VII. Organisation**

Le séminaire est organisé par le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC).

## **VIII. Langue de travail**

Les travaux se dérouleront en français.

## **IX. Contacts**

### **M. Mamadou Malick Bal**

*Email* : [mbal@uneca.org](mailto:mbal@uneca.org)

**Tél.:** (237) 222 23 14 61 / 222 22 08 61

**Fax** : (237) 222 23 31 85

### **M. Ghitu I Mundunge**

*Email* : [mghitu@uneca.org](mailto:mghitu@uneca.org)

**Tél.:** (237) 222 23 14 61 / 222 22 08 61

**Fax** : (237) 222 23 31 85

### **Mme Sylvie Nguiffo**

*Email* : [sguiffo@uneca.org](mailto:sguiffo@uneca.org)

**Tél.:** (237) 222 23 14 61 / 222 22 08 61

**Fax** : (237) 222 23 31 85